



Conseil Municipal du lundi 23 août 2021

Compte Rendu

L'an deux-mille-vingt-et-un, le lundi vingt-trois août à 17 heures et 30 minutes, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel LANTELME, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Allos dûment convoqués le mardi 17 août 2021 se sont réunis à la Salle des Fêtes afin de procéder à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Étaient Présents : Michel LANTELME, Stéphane PELLISSIER, Marc ELDIN, Philippe BIANCO, Jean-Marc MICHEL, Stéphanie LAMBERT, Kevin BERNARDI, Sylvain BARBOTIN, Serge ZORGNOTTI, Danielle GUIRAND, Sylvie MICHEL-LEYDET, Emmanuel CONSIDERE, Alain ROTTINO

Pouvoirs : Maxime LANTELME ayant donné pouvoir à Serge ZORGNOTTI

Secrétariat de séance : Stéphane PELLISSIER

Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu valablement délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance par l'appel des élus et précise les donneurs de pouvoirs.

Par ailleurs, Monsieur le Maire interroge l'assemblée sur la réception et la validation du compte rendu du précédent Conseil Municipal du lundi 24 juin 2021. Après lecture des points inscrits à l'ordre du jour de ce dernier conseil, l'ensemble des élus en approuve le compte rendu.

1 – COMMANDE PUBLIQUE

1.1 Marché de la remise aux normes de la base de loisirs – Présentation par le bureau d'études SEURECA

La présentation par le bureau d'études ainsi que les différentes interrogations posées n'ont pas permis un vote sur l'orientation à retenir à ce stade.

Certaines obligations réglementaires ne sont pas suffisamment fléchées dans le projet global.

2 - TOURISME

2.1 Demande de renouvellement de la dénomination « classement touristique de la commune »

Le Maire présente la nécessité de procéder à la demande de renouvellement du classement touristique de la commune.

⇒ ***Décision votée à l'unanimité***

3 - FINANCES

3.1 Demande d'exonération de Taxe Foncière sur le bâtiment de Rochecline

Il est décidé à l'unanimité de retirer ce point de l'ordre du jour.

La séance est levée à 19h15

Le prochain Conseil Municipal est fixé au

Lundi 27 septembre 2021 à 17h30

À la Salle des Fêtes